

P. S.—La Retraite Pastorale se fera, comme de coutume, au Collège de Montréal, et commencera le 2 Septembre prochain, à 5 heures du soir et finira le 10 au matin. Le jour de l'ouverture de la Retraite, vers les deux heures de l'après midi, se tiendra le Bureau de la Caisse Ecclésiastique. Je donne tous les pouvoirs, y compris celui de biner, aux Prêtres gardiens des Cures, quand même ils ne seraient pas du Diocèse.

Les Vicaires subiront leur examen prescrit par le Concile, les 13 et 14 Septembre, et leur Retraite se fera à la suite au Sault au Récollet, pour se terminer le 21 suivant, au matin. Ils apporteront, en venant, les deux sermons dont le sujet leur a été indiqué par la Lettre Pastorale du 1er. Janvier dernier, pour s'exercer dans l'art de prêcher.

Les Fidèles seront invités à l'ordinaire, à bien prier pour leurs Pasteurs en Retraite.

✠ I. E. DE M.

(Vrais copie.)

  
Chan. Secrétaire.